

# COMMUNE DE FREBUANS

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DECEMBRE 2016

Le 15 décembre 2016 à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel, sous la présidence de Eric BIGORNE, 1<sup>er</sup> Adjoint de la Commune.

Présents : Mmes Paulette MARANO, Joceline BROISSIAT, Lucette DOUSSOT, Pauline JOUFFROY.

Mrs Eric BIGORNE, Yves GERAY, Julien MARICHY, David NICOLAS, Michel PERNET, Eric VUILLET.

Secrétaire de Séance : Monsieur Eric VUILLET.

### Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal en date du 17 Novembre 2016 :

A l'unanimité, le compte rendu du Conseil Municipal en date du 17 novembre 2016 est approuvé.

#### **1- Redevance de distillation (Délibération n° 39/16)**

En application des dispositions de l'article 319 du Code Général des Impôts dans le Département du Jura, les opérations de distillation réalisées au cours de la campagne 2016-2017 devront intervenir pendant la période du 1<sup>er</sup> septembre 2016 au 31 août 2017. Durant cette période, les ateliers publics et brûleries sont autorisés à fonctionner, à l'exception du dimanche et des jours fériés, entre 6h00 et 19h00. Une copie de la déclaration de distillation est à déposer en mairie. Le prix demandé est un forfait journalier de 15.00 € (eau comprise). Des imprimés de déclaration de distillation destinés aux Douanes sont à la disposition des éventuels utilisateurs de l'alambic. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette décision.

#### **2 - Nomination d'un correspondant défense (Délibération n° 40/16)**

Sur demande des services de la Préfecture du Jura, il est demandé d'avoir un correspondant défense sur le territoire de la Commune de Frébuans. Cette personne doit être nommée parmi les membres du Conseil Municipal. Le Conseil Municipal nomme, à l'unanimité, Monsieur Michel PERNET comme correspondant défense de la Commune de Frébuans.

#### **3 - Décision modificative : augmentation de crédits au compte 204 (Délibération n° 41/16)**

Afin de comptabiliser la facture du SIER, relative aux travaux de réfection et de renforcement du réseau d'eau du Hameau de Saint Georges, il convient d'augmenter les crédits au compte 204. La Commune n'étant pas propriétaire des réseaux d'eau, le compte adapté en comptabilité est un compte de participation de la section investissement du budget. Le Conseil Municipal valide à l'unanimité cette décision modificative.

#### **4 - Achats de panneaux de signalisation et numéros de maison**

La Commune de Frébuans a décidé l'achat :

- d'un panneau « interdiction de stationnement » avec un panneau à fixer en dessous pour l'accès pompiers avec le numéro de l'arrêté pris par la Commune, et de le placer au dessus de la nouvelle borne d'incendie au Hameau de Saint Georges,
- d'un panneau « voie sans issue », rue du Calvaire,
- de deux numéros de maison, route de Saint Georges.

La Commune étant dans l'attente de devis, la décision sera prise lors d'un prochain Conseil Municipal.

#### **5 - Vœux du Maire : date à définir**

Le Conseil Municipal décide de retenir le samedi 14 janvier 2017 à 18h00

#### **6 - Point sur les travaux réalisés**

- Grillage posé en totalité sous l'escalier de la salle de Conseil pour la protection du système de chauffage climatisation de la Salle des Fêtes-Mairie.
- Illuminations du village : pose et installation réalisées les 1<sup>er</sup> décembre par l'entreprise DME, décorations du sapin sur le parking de la Salle des Fêtes, guirlandes sur bâtiments Mairie, Salle des Fêtes et Ecole posées le 3 décembre par une équipe de bénévoles. Un grand merci à ces personnes. De nombreux compliments ont été émis par les Frébuans et Frébuanses sur l'illumination du village.
- Remplacement de « pince doigts » dans les portes de l'école de Frébuans
- Vérification électrique des bâtiments communaux réalisée par l'entreprise SOCOTEC : il en ressort qu'il est indispensable de changer une prise de terre à l'école et les blocs de secours de la Salle des Fêtes. Un devis de matériel est demandé et la pose se fera par l'agent communal sous le contrôle du 1<sup>er</sup> Adjoint, Monsieur Eric Bigorne.

#### **7 - Prévisions budgétaires**

- Poursuite des archives de la Mairie
- Changement de 6 extincteurs réformés pour un devis de 672.97 € TTC
- Aménagement d'un terrain de pétanque à la Grand'Mare de 12 m X 6 m. Des devis seront demandés.
- Remplacement d'une porte simple par une porte anti-panique à l'école de Frébuans
- Effacement des réseaux et aménagement du carrefour rue Désiré Barodet
- Pose de 2 caves-urnes supplémentaires dans le cimetière de Saint Georges
- Achat d'un barnum pour les cérémonies (Foucaud et 11 novembre)
- Devis pour reliure des registres de délibérations

#### **8 - Informations diverses :**

- Achèvement de l'affouage 2015-2016 : 6 inscriptions avec tirage au sort réalisé le 6 décembre 2016
- Apéritif : le Sictom de Lons le Saunier propose à toutes les communes adhérentes l'organisation d'animations destinées à la population suite aux nouvelles consignes de tri des déchets depuis l'évolution du 3 octobre dernier. Le Conseil Municipal envisage de l'organiser en 2017.
- Lettre de remerciement reçue le 1<sup>er</sup> décembre 2016 en Mairie, par Madame

Meynard, psychologue scolaire, pour l'avis favorable donné par le Conseil Municipal pour sa de participation à l'achat d'un test WISC 5.

➤ Recrutement d'un agent pour remplacer un agent contractuel (**Délibération n° 42/16**) Recrutement d'une personne de la Commune de Frébuans pour assurer le remplacement de Madame BRETIN Hélène, accompagnatrice dans les bus scolaires, actuellement en congés maladie. Depuis Madame BRETIN a donné sa démission avec effet au 15 décembre 2016 sachant qu'elle doit un préavis de deux mois à la Collectivité Territoriale de Frébuans. Elle ne fera plus partie du personnel communal à compter du 15 février 2017.

➤ Permanence pour inscription sur la liste électorale : une permanence sera assurée par Madame le Maire le samedi 31 décembre 2016 de 10h00 à 12h00.

➤ Fermeture de la Mairie du lundi 26 décembre 2016 au lundi 2 janvier 2017 inclus.

### **9- Questions diverses :**

➤ Le brûlage des déchets de la Grand'Mare aura lieu 28 janvier 2017 à 9h00. Les personnes intéressées pourront apporter également leur sapin de Noël.

### **COMPTE-RENDU DES REUNIONS :**

- le 23 novembre 2016 : Bureau Syndical du SIER
- le 24 novembre 2016 : ECLA Bureau Elargi : excusé
- le 1<sup>er</sup> décembre 2016 : ECLA Bureau Elargi : excusé
- le 12 décembre 2016 : ECLA Conseil Communautaire : excusé. Pouvoir donné au Maire de Courlaoux.

### **REUNIONS A VENIR :**

- le 12 janvier 2017 : ECLA : Voeux
- le 16 janvier 2017 : ECLA : Conseil Communautaire d'installation
- le 30 janvier 2017 : ECLA : Conseil Communautaire consacré aux différentes désignations
- le 13 février 2017 : Conseil Communautaire dédié à la validation des attributions de compensations provisoires et à la politique d'abattement relative à la taxe d'habitation

### **URBANISME - DOSSIERS EN COURS : NEANT**

### **URBANISME - DOSSIERS NOTIFIES : NEANT**

**DIA n° 7/16** : Vente par Messieurs DECOSSE Michel et Jean-Louis au profit de Monsieur DUCRET Jérôme et Madame TRUCHARD Elodie, de la parcelle AB 162, rue Désiré Barodet d'une superficie de 8a 01ca.

### **PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE 26 JANVIER 2017**

Le Secrétaire

Eric VUILLET

Le 1<sup>er</sup> Adjoint,

Eric BIGORNE

*pour le Secrétaire  
empêché  
Harano*

Page 3 sur 3

